

Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

AOÛT 2008

n° 215



LE MOT DU MAIRE

Depuis longtemps les communes du Canton de La Roquebrussanne ont développé une politique associative valorisant des aspects spécifiques de leur caractère et de leur identité. Il s'agissait rarement de mouvements élitistes.

Cela a été le cas à Sainte-Anastasie où une trentaine de clubs sportifs, culturels et de loisirs ont vu le jour et font toujours preuve du même dynamisme.

Dans ce contexte, il était courant que dans une même discipline 6, 7 ou même 8 associations communales cohabitent, ce fut notamment le cas pour le football.

Puis sont venus les clubs « intercommunaux » ce qui signifiait simplement qu'ils associaient plusieurs communes –généralement de 2 à 4- désireuses de mettre en commun leurs moyens humains, matériels et financiers, au bénéfice d'un plus grand nombre de pratiquants. Dans ce cas la participation financière devait être véritablement « Intercommunale ». Ceci avait l'avantage d'être clair, mais de toute façon, n'était pas notre choix.

Enfin aujourd'hui, nous vient une nouvelle mode : celle des clubs dits « du Val d'Issole », cette dénomination constitue manifestement une usurpation d'identité surtout quand existent déjà d'autres clubs communaux ou intercommunaux dans la même discipline.

Mais qu'à cela ne tienne -cet affichage pompeux n'étant manifestement destiné qu'à asseoir quelques ambitions tout en masquant souvent de bien réelles défaillances de recrutement ou de financement local- il n'y a pas lieu d'épiloguer davantage...

Notons cependant au passage, que la référence à la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ISSOLE n'a véritablement aucun sens, puisque cette dernière ne dispose « pour l'heure », d'aucun titre ni d'aucune compétence déléguée par les communes lui permettant de créer, d'animer, de financer ces activités associatives.

Je suggère donc, sans trop sourire, aux dirigeants associatifs de Sainte-Anastasie de débaptiser sur le champ leur association pour, elle aussi, l'affubler (sans peur du ridicule) du pseudo titre « de Val d'Issole ».

Ainsi, par l'absurde, aurons-nous fait la démonstration d'être le territoire le mieux nanti en clubs portant le même nom de baptême, sans pour autant -dans le meilleur des cas- y gagner globalement ni un adhérent ni un kopeck.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
STE-ANASTASIE "La Boutique" place des Ferrages
Ouverture : -mercredi 14h 18h -samedi 10h 12h
Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous, Vente ou Dépose

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE
Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu :
les Vendredis 5 et 19 septembre 2008,
en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).
Tél. : 04.94.92.27.08.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE
à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H
et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H. Fermé Dimanche et Mardi

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :
Les MARDIS 23 et 30 SEPTEMBRE 2008
(se faire inscrire en Mairie au préalable).
C.I.C.A.S.



Retraite complémentaire des salariés
Tél. 0820 200 014
Permanence : BRIGNOLES
Cité Administrative, Rue des déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

BIBLIOBUS

Prochain passage du bibliobus à Ste-Anastasie :
Le MARDI 30 septembre 2008
de 14 H à 15H au Parking des Ferrages

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45 reçoit du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie.
-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) :
04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 17 H
-Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult :
04.94.04.89.33

Police Municipale. Numéro : **06.08.80.45.82**

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence :
08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)
Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale - Brigade de La Roquebrussanne

Le **17** uniquement pour les urgences

Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

Urgences

Pompiers : 18, Samu : 15



Opération « RIVIERE PROPRE »

Samedi 13 Septembre 2008

Sur le thème de l'environnement et de la préservation de l'eau, il convient d'associer tous ceux qui le désirent à une action symbolique de collecte des déchets sur les berges de l'Issole.

Aussi venez nombreux, particuliers, parents et enfants, pêcheurs, agriculteurs, membres d'associations ... **au Pré de la Font à 9h.**

Après de brèves explications et la distribution de gants et de sacs, départ pour les bords de l'Issole.

Retour au point de départ vers 11h où les élus et les techniciens de l'eau seront à votre écoute.

Pour terminer cette matinée active, un apéritif sera servi à tous les participants.

D'avance merci à tous pour votre participation

Chronique municipale

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 08

N°08/37 : Budget communal - Décision modificative n°1

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Fonctionnement :

6574	Subv. fonct. organ. droit privé	+ 55.000 €
65748	Subventions aux associations	- 55.000 €
65372	Cotisation au FAEFM	+ 150 €
6135	Locations mobilières	+ 1.000 €
6225	Indemn. Comptable régisseur	+ 1.000 €
6238	Impressions et reliures	+ 1.500 €
022	Dépenses imprévues	- 3.650 €
002	Excédent antérieur reporté Fonc	+ 406,29 €

Adopté à l'unanimité.

N°08/38 : Budget Eau et Assainissement - Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les modifications budgétaires suivantes :

1641	Emprunts	+ 3.000 €
2315	Install., mat. Et outil. Tech	- 3.000 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 800 €
022	Dépenses imprévues	- 800 €

N°08/39 : Résultat de l'Enquête Publique concernant le projet de vente de terrain

Le Conseil Municipal a consenti une opération de vente de terrain à Monsieur Philippe GILLOT.

Cette parcelle du domaine public a été déclassée et porte le n°1557 de la section A pour une superficie de 171 m².

Il indique qu'en application de l'arrêté du 28/12/2007 n°212/2007, M COSTAMAGNA, Géomètre expert désigné comme Commissaire enquêteur a effectué l'enquête publique prévue par la loi.

Connaissance étant prise des diverses pièces du dossier et lecture faite des observations recueillies au cours de l'enquête ainsi que les conclusions du Commissaire Enquêteur ;

Considérant que ces projets ne constituent pas de préjudice pour la Commune ;

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et formalités requises et l'autorise à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

N°08/40 : Subvention Mutuelle Nationale Territoriale (1er semestre 2008)

Le Conseil Municipal décide de verser à la Mutuelle Nationale Territoriale Section Var une subvention de 254,43 € pour le premier semestre 2008. Adopté à l'unanimité

N°08/41 : Cotisation à la Fédération Départementale des Villes Jumelées et des Communes Européennes du Var

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Président de la F.D.V.J.C.E.V. demande d'augmenter la cotisation et de la fixer à 0.20 € par habitant soit 158,75 € pour l'année 2008. Adopté à l'unanimité.

N°08/42 : Prix du repas au restaurant scolaire

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le prix du repas du restaurant scolaire de la commune pour l'année 2008/2009. Il propose de porter le prix du repas à 2.80 €. Adopté à l'unanimité

N°08/43 : Marché à conclure selon la procédure adaptée (MAPA) concernant la fourniture et la livraison des repas en liaison froide au restaurant scolaire

Le Maire expose qu'une procédure d'appel d'offres de marché public a été engagée selon la procédure adaptée en ce qui concerne la fourniture et livraison des repas en liaison froide du restaurant scolaire. Il indique que le choix de la commission d'appel d'offres est le suivant : Société AVENANCE à Hyères

Le Conseil Municipal prend note de ce choix et autorise le Maire à signer le marché (procédure adaptée) et toutes les pièces s'y rapportant.

N°08/44 : Frais réels de mission liés aux fonctions électives

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 83-16 du 13 janvier 1983 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes et modifié par le décret n° 88-74 du 21 janvier 1988, Considérant que la commune de Ste-Anastasie tient à rembourser les frais réels de déplacement incluant l'hébergement et les frais de transport des élus municipaux dans l'exercice de leurs fonctions,

Ayant entendu le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE

Art. 1 : Tout déplacement d'élus municipaux dans l'exercice de leurs fonctions fait l'objet d'un ordre de mission préalable au déplacement signé du maire pour les adjoints et les conseillers municipaux.

Art. 2 : Les frais de mission sont remboursés aux frais réels, ils sont assumés soit directement par la commune, soit remboursés aux intéressés.

Art. 3 : Le règlement se fait sur facture dans le cas de la prise en charge directe par la commune et sur présentation d'un état de frais, certifié exact par l'intéressé dans le cas où il avance lesdits frais, accompagné des notes, factures ou titres de transport y afférents.

Art. 4 : En cas de non-restitution des titres de transport par les appareils de contrôle, le remboursement s'effectue sur production de l'ordre de mission et de l'état de frais.

Art. 5 : En cas d'utilisation d'un véhicule personnel, il est appliqué le régime des indemnités kilométriques concernant les agents des collectivités territoriales.

Art. 6 : En cas de perte des justificatifs de frais, il est appliqué le régime de remboursement des agents des collectivités territoriales.

Art. 7 : Le règlement peut être effectué indifféremment : Par remboursement à l'intéressé des sommes qu'il aura avancées, Ou par paiement direct aux(x) prestataire(s) de factures établie(s) au nom de la commune. A cette fin, l'état de frais certifié par l'intéressé devra mentionner les sommes qu'il aura lui-même avancées.

Art. 8 : En cas d'avance de fonds d'un élu municipal à un autre élu participant à la même mission, le bailleur de fonds est remboursé de la totalité des frais engagés sur présentation de son ordre de mission, ou de son état de frais et des mêmes pièces justificatives concernant l'autre élu.

N°08/45 : Indemnité représentative de logement des instituteurs 2007

En application de l'article 3 du décret du 2 Mai 1983, l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale ainsi que celui du Conseil Municipal doivent être recueillis avant toute fixation par M le Préfet du montant de l'indemnité de logement susceptible d'être allouée aux instituteurs. Le Maire rappelle que le montant de l'indemnité a été fixé par arrêté préfectoral pour l'année 2007 à 3 089,05 €. Le montant proposé pour l'année 2007 a été fixé à 3 089,05 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide de donner un avis favorable au montant de l'indemnité proposé pour l'année 2007 soit 3 089,05 €.

N°08/46 : Compte rendu annuel de la gestion de l'eau et de l'assainissement

Examen du bilan du délégataire (SEERC-Eaux de Provence) Année 2007. Le contrôle de la Commune sur le délégataire est indispensable. Des obligations de transparence sont prévues comme l'obligation de reddition des comptes. Le délégataire est obligé de produire à la commune un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations correspondant à l'exécution de la délégation (loi du 8 février 95). En application de ce texte, le Maire présente le rapport d'activité, le compte-rendu financier des services de l'eau et de l'assainissement de la société fermière correspondant à l'exercice 2007.

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DURANT LE MOIS ECOULE

- Tonte des espaces verts et arrosage.
- Travaux pour le Centre Aéré.
- Mise en place et démontage du matériel nécessaire aux festivités.
- Début de travaux de préparation de la rentrée scolaire.
- Réalisation d'une stèle commémorative de la libération de Sainte-Anastasia (17 août 1944).



C.C.A.S. INFORMATION E.D.F.

Toute personne titulaire d'un contrat d'électricité et dont le quotient familial est inférieur ou égal à 460 € par mois pour une personne seule* peut bénéficier de l'attribution, auprès d'EDF-Bleu Ciel, du Tarif de Première Nécessité (TPN).

Ce tarif permet de bénéficier de réductions sur les factures d'électricité.

Renseignements au numéro vert gratuit :

0800 333 123

**tarif en vigueur depuis le 01/01/2005*

« DOMAINE LOU GAOU » Résidence seniors au Gaou de Vie



Nous vous informons qu'une Réunion
Publique se déroulera le :
Jeudi 11 SEPTEMBRE
à 18 H

Salle Polyvalente
Pour vous présenter le projet détaillé sous
forme de diaporama

J-C Duchemin
Adjoint délégué à urbanisme

CENTRE DE LOISIRS

Au bonheur des gosses

Le maire Jean-Pierre Morin et le conseil municipal ont confié l'organisation de l'accueil de loisirs à l'ODEL Var, l'Office Départemental d'Education et de Loisirs, Présidé par Josette Pons.

Le centre, installé dans les espaces ombragés de l'école maternelle, accueillait une quarantaine d'enfants, de 3 à 14 ans, durant le mois de juillet.

Le séjour d'été des petits colons anastasiens s'est terminé par une journée de fête médiévale à laquelle les parents étaient invités.

Tous les enfants et les animateurs ont offert un superbe spectacle. Ensuite,

ils ont convié les familles à partager leurs jeux médiévaux, visiter les stands, avant d'offrir un apéritif et des boissons rafraîchissantes.

Au programme des activités quotidiennes, les jeunes vacanciers ont eu le loisir de jouer au tennis, randonner, aller à la piscine, au château de la Barbe, monter à cheval, participer à des jeux créatifs.... Outre, bien entendu, le devoir de confectionner les costumes et décors médiévaux.

C'est presque à regret que les enfants ont quitté la cour de la maternelle qui, durant trois semaines, a été un lieu de détente et de jeux.

V.T. - Var Matin



La vie associative

FORUM DES ASSOCIATIONS DE STE-ANASTASIE

Pour la 6ème année, les associations de Ste-Anastasiens vous invitent à leur FORUM :

le Samedi 6 Septembre 2008

de 14H à 18H30 à la Salle Polyvalente.

Cette manifestation organisée par les responsables eux-mêmes est destinée en ce tout début de saison de reprise scolaire et associative à mieux faire connaître leurs multiples activités au sein de la Commune. Les dirigeants seront heureux de vous y accueillir.

Pour chacun de nous, pour chacun de vous être présent ce jour-là, ne serait-ce que pour une simple visite, constituera un acte fort d'adhésion, d'amitié et de soutien à notre monde associatif dont la compétence et le dévouement n'est plus à démontrer. Merci pour eux !



Et bien d'autres...



**VOUS AIMEZ DANSER ?
ALORS VENEZ NOUS REJOINDRE**
Essayez la **NEW COUNTRY, LINE DANCE**

On y danse en ligne, pas besoin de partenaire.
vous y trouverez une ambiance chaleureuse et le plaisir
D'être ensemble

N'hésitez pas, ☎ : 04 94 72 21 19, nous vous donnerons tous
les renseignements ou contactez nous par courriel au
scd.tasie@orange.fr

Les cours du SALOON COUNTRY DANCE de SAINTE ANASTASIE
Sont dispensés à la salle polyvalente à l'entrée du village,
Les lundis et jeudis soir



**Nous serons à la salle Polyvalente, le Samedi 6 septembre
2008 à partir de 14 h, pour le FORUM DES ASSOCIATIONS.
VENEZ NOUS VOIR**



CLUB DE TENNIS

Le Tennis Club tiendra son Assemblée Générale
le **Samedi 20 SEPTEMBRE 2008 à 17 H, Salle
Polyvalente**. A cette occasion seront remis, à chaque licencié,
les nouveaux cadenas ainsi que les cartes de réservation pour
les courts. Les cours enfants, ados et adultes reprendront
normalement le lundi 15 septembre, rendez-vous au forum
des associations le 6 septembre pour les inscriptions.
Le Tennis Club souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Le Président



SARL RENOV4

Rénovation, Maçonnerie, Carrelage, Couverture
Zinguerie, Pose de velux, Plomberie, Chauffage,
Sanitaire, Climatisation, Ramonage,
Energies renouvelables

46, Chemin Bertrand Marin

83136 Sainte-Anastasia

Tél : 04.94.72.26.01

email : renov4@orange.fr

CLUB DES CIGALES



Nous voici mi-août et déjà il
faut parler de la « Rentrée ».
L'essentiel des activités du
Club reprennent dès le début du mois de
septembre 2008 :

Activités - dates de reprise

Local rue A.Daudet

Travaux d'aiguilles :

le 3 septembre à 14H30

Peinture : le 5 septembre à 14H

Anglais : le 9 septembre à 17H30

Jeux de Société : le 11 septembre à 14H

Bibliothèque pour tous et permanence :

le 4 septembre à 15H30

Ancienne mairie rue Notre Dame

Français : le 15 septembre à 17H

Italien : début septembre le mercredi et le
vendredi à 18H

La date de reprise de l'atelier
informatique n'est pas encore arrêtée, de
même pour l'atelier « Comédie ».

Si vous souhaitez participer à l'une de ces
activités renseignez-vous à la permanence
au local des Cigales le jeudi après-midi
ou par téléphone au 04 94 72 21 98.

Sorties du Club

Le programme du dernier trimestre 2008
a été établi lors du dernier Conseil
d'Administration :

Marché de Cunéo : 1 et 2 septembre 2008

85 € transport+hébergement

Goûter Dansant : 16 Novembre à 14H30

Salle Polyvalente - 9€

« Lord of the Danse » :

17 Décembre à 20H30

Zénith/Toulon - 2ème série

48€ transport compris

Inscriptions et renseignements à la
permanence au local ou au 04 94 72 21 98

D'autre part, reprenez dès à présent la date
de la prochaine assemblée générale : « le
samedi 11 octobre 2008 à 14H30 » à la
salle polyvalente.

Sachez que vous pourrez obtenir toutes
les informations sur les activités du Club
lors du FORUM le 6 Septembre 2008 à la
salle polyvalente à partir de 14H.

Bonne rentrée à tous.

La Présidente - RM BRETON



VOLLEY BALL

Bilan de fin d'année 2007/2008

Championnat Départemental UFOLEP : Une excellente fin de saison pour les deux équipes qui finissent respectivement Vice-champion du Var et sur la 3ème marche du podium.

Coupe départementale UFOLEP : Vainqueur pour l'équipe masculine et finaliste pour l'équipe mixte dans cette compétition. La remise des coupes s'est passée en présence de M. le Maire, du Délégué Départemental de la Fédération des Œuvres Laïques du Var (UFOLEP) ainsi que des Adjoints aux sports de Ste-Anastasia.

A cette occasion, une coupe a été remise par l'association à M. Juraver pour son soutien apporté au club depuis de nombreuses années.

Un apéritif dinatoire a suivi cet événement où familles et amis ont partagé un moment convivial et chaleureux.

Loisirs et jeunes : Le volley poursuit son chemin sous la direction d'Aimé Wickers, les jeunes enfants s'initient et progressent dans ce sport. On compte cette saison une dizaine d'inscriptions.

Remerciements pour l'année 2007-2008 à la société Euro carreaux à Brignoles pour la fourniture des maillots du SAVB.

Comme chaque année, une rencontre amicale a été organisée entre La Ciotat et Sainte Anastasia. Une soirée dansante a clôturé cette journée où volleyeurs et familles ont partagé un repas ensemble.

Participation de deux équipes au tournoi régional disputé à l'Isle sur la Sorgue. Au terme de cette journée, les deux équipes se sont classées respectivement à la 5ème et 6ème places sur 12 équipes engagées au départ de la compétition.

Une coupe pour chaque équipe ainsi qu'un maillot « l'esprit du sport » a récompensé les efforts des joueurs et des entraîneurs tout au long de cette saison.

Représentation du village de Sainte Anastasia au finale Nationale de volley-ball le 10 et 11 mai 2008 à Toulon. Pour cet événement, les 2 bénévoles présents ont reçu, de la part du Président de L'UFOLEP du Var, un diplôme de reconnaissance pour leur investissement et leur engagement.

Un grand merci aux entraîneurs et aux joueurs pour l'esprit sportif et les efforts consentis tout au long de cette saison.

Le secrétaire, Mr Hermitte.

LES RANDONNEURS DE STE-ANASTASIE



Les vacances sont finies, nous allons reprendre nos activités, sillonner les sentiers de nos belles collines.

Quelques dates à retenir :

-La reprise le 1er mardi de septembre à 8H30 à la salle polyvalente ;

-Le 5 septembre Assemblée Générale, au programme : Bilan de l'année, Trésorerie annuelle, Inscriptions au club avec un certificat médical, une petite augmentation est à prévoir.

-Rendez-vous le 6 septembre au Forum des Associations, nous serons là pour vous donner toutes les informations concernant le club. Venez nombreux. Merci.

La Présidente



CHORALE « Chant et Amitié »

Conviés le 28 juin dernier au 6ème festival de chorales de Rians, nous avons eu le plaisir de nous retrouver en l'agréable compagnie des chorales « Harmonia » de Rians et du « Castellans » de Peypin, puis du groupe vocal « Joie de chanter » de La Londe, ainsi que de la chorale des élèves du CM2 d'Auberge-Neuve-Peypin.

Vint se joindre à nous un duo instrumental violon et piano de grand talent. Chaleureuse soirée autour du chant et de la musique avant la pause de l'été.

A toutes personnes concernées, veuillez noter que la reprise des répétitions est fixée au 15 septembre à 17H30 et NON au 8 comme annoncé précédemment.

Auparavant, nous participerons au « Forum des associations », qui se tiendra le samedi 6 septembre à la salle polyvalente.

Une choriste.





ARTS'TASIE

Comme chaque année, les peintres d'ARTS'TASIE seront présents au forum des associations qui se tiendra, le 6 septembre après-midi dans la salle polyvalente.

L'équipe d'ARTS'TASIE se tiendra à votre disposition pour vous présenter l'association, ses différentes activités et répondre à toutes vos questions.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir vous informer, et peut-être à rejoindre nos rangs.

Les activités de l'association reprendront le mercredi 10 septembre pour l'atelier des enfants, et le jeudi 11 septembre pour l'atelier des adultes.

A. ETIENNE



TASIE GYM DANSE

Bonjour à tous et à toutes !
Après des vacances bien remplies, il est temps de reprendre les cours.

Ceux-ci auront lieu le lundi 8 septembre.

Lundi : 9H30 – 10H30 Gym Tonic

10H30 – 11H30 Gym Douce

Jeudi : 10H-11H Gym pour tous

Et le mercredi et jeudi de 19H30 à 20H30.

N'oubliez pas le forum des associations le samedi 6 septembre à partir de 14H dans le gymnase nous y serons présents.

Pour tous renseignements : Tél 04.94.72.20.86

Email : nicole.boyer@dbmail.com

La Présidente N. Boyer



LES « BOUCLES DE L'ISOLE » 21ème édition réussie

3 Août 2008 une 21ème édition réussie « des BOUCLES DE L'ISOLE » organisée par l'ASL avec l'appui technique du Club des hospitaliers Toulon, l'aide de la municipalité et son service technique, la police municipale ainsi que l'appui des artisans et commerçants du village mais aussi d'Intersport Brignoles, du Crédit Agricole côte d'azur, du Casino Garéoult pour le ravitaillement d'arrivée et les associations du village. Grâce aussi à la confiance des autorités territoriales.

Nouveauté 2008 un parcours marcheurs et c'est 35 marcheurs qui ont pris le départ à 8h30' pour une belle boucle sur les hauteurs de ST Quinis, un passage au pied de sa chapelle et terminer entre 1h48' et 2h30' enchantés d'avoir découvert de superbes vues.

A 9h c'est M Morin qui donne le départ rue général De Gaulle en présence des chronos du comité du Var pour les 270 coureurs (de toute la France, des clubs de la région mais aussi le Spiridon Côte d'Azur fidèle de l'épreuve)

Frédéric Gonnet d'Allauch se détache rapidement pour s'imposer et boucler les 11km500 en 40'07" suivi par le Hyérois Lopez Laurent en 41'50" et Cantini Laurent (OPAC sud) prend la 3ème place en 42'

Chez les féminines le podium sera pour Dispart Stéphanie du Cap Garonne 42ème place en 49'37" suivie de Celle Sabine en 51'05" et Ferdinand Laurence hospitaliers Toulon 3ème en 53'20"

De belles performances pour les St Anastasiens :

1er Coste Florent 26ème en 47'23" suivis de Lopez Gérard en 51'20" et Dumesny Marc en 53'15" Chez les filles Tougha Fatima, Caligiana Gloria et Dardouillet Christiane forment le podium.

Course aussi pour les jeunes : Une 5ème place pour Beaudoin Maxime sur 3km et Timothée sur 1km.

C'est sur la place de la gare à l'ombre des platanes que s'est suivie la remise des prix qui a couronné les podiums des grands et petits.

Le pot de l'amitié offert par « le Café des Amis » a réuni tout ce petit monde (bénévoles, partenaires, coureurs...)

La fête s'est poursuivie avec la paëlla géante et la démonstration de danse tahitienne.



Un grand merci à tous nos partenaires, à l'équipe municipale pour son aide, à l'équipe technique qui d'une main de maître a su orchestrer la mise en place et à tous les bénévoles des associations qui se sont mobilisés pour la réussite de cette édition et aux nombreux spectateurs sur le parcours.

Rendez vous est déjà donné pour l'année prochaine

Les responsables P.Lepreux et A Dardouillet



La vie au village



DU BEL OUVRAGE !

Nous avons été contactés en juillet 2008 par l'entreprise **GS CREATION** de Correns.

Cette entreprise artisanale nous a proposé une opération de promotion, entièrement gratuite pour la commune, portant sur l'habillage complet de l'abri-bus Sud de la salle polyvalente.

Nous pouvons aujourd'hui remercier ces deux artisans dont le savoir-faire peut être admiré sur l'ouvrage lui-même où sont indiquées les coordonnées de **G.S. CREATION**. Notons enfin que l'un d'entre eux, M Stéphane LEGORRE, réside à Ste-Anastasia.

SARL GS-CRÉATIONS
2, GRAND RUE
83570 CORRENS



GAYLOR : 06.89.97.18.82
STÉPHANE : 06.27.09.93.09

www.gscreations.fr / contact@gscreations.fr



PIANO VIRTUOSE A SAINTE-ANASTASIE

Ce sera l'événement musical de la rentrée. Le jeune pianiste anglais Robert SCAMARDELLA viendra éblouir les mélomanes à la salle polyvalente le :

DIMANCHE 31 AOUT 2008 à 17 H

Bardé de diplômes obtenus à la prestigieuse Guildhall School de Londres qu'il intégra à l'âge de 12 ans en décrochant une bourse, il a par la suite remporté une multitude de prix : Romantic Piano Award, Prix Chopin au concours Lescek Dessent ouvert aux pianistes de tous âges, Prix du Récital Professionnel au Festival d'Oxford.

Capable de rendre justice aux partitions les plus redoutables de Liszt ou Rachmaninov, il nous réserve un programme où sa sensibilité et une approche personnelle des œuvres ne sauraient manquer de bouleverser notre piano Pleyel.

Levons le voile sur le final consacré à « Un américain à Paris » de G Gerschwin.

PETITES ANNONCES

VENDS :

-PS 2 + 2 manettes : 45 €

-Différents jeux PS 2 : 10 € pièce

Tél. : 04.94.04.96.13 ou 06.98.68.65.15

A VENDRE :

-jeu de SEGA avec 6 jeux : 20 € ;

-2 portes-fenêtres double vitrage avec petits bois. Hauteur 2m24 largeur 1m23 avec cadre : Prix 100 € les deux ;

-rateau, binette, hache, pioche : 5 € pièce ;

-2 très beaux abat-jours : 5 € pièce ;

-remorque scooter spécial C.Car : 1 000 €.

Tél. : 04.94.72.24.01

A VENDRE salle de bain complète : baignoire angle bleue avec robinetterie, lavabo double vasque bleu avec sous meuble et robinetterie plus miroir avec éclairage encastré, WC bleu. Le tout en très bon état :

Tél. : 06.08.80.45.82

VENDS landau poussette 120 € (valeur 250 €).

Tél. : 06.86.56.78.61 après 12 H

Jeune femme sérieuse cherche heures de ménage - repassage à Ste-Anastasia.

Tél. : 06.75.88.30.44

Assistante maternelle agréée cherche bout de chou à partir de Septembre.

Tél. : 04.94.04.96.13 ou 06.98.68.65.15

A VENDRE terrain à construire surface 1230 m² 400 m du Centre du Village, clos et boisé avec piscine 10 x 4 portail 4m et compteur d'eau : Prix 200 000 €

Tél. : 04.94.72.24.01

Remise de la Légion d'Honneur

à Monsieur Alain MARQUES DE CARVALLIO

Après quelques milliers de nautiques parcourus sur les mers du globe, le Capitaine de Frégate (R) MARQUES de CARVALLIO a jeté l'ancre à Ste-Anastasia voici trente ans.

Sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur est la consécration d'un parcours militaire exceptionnel. Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Titulaire de la Croix de la Valeur Militaire avec citations, des Médailles des Nations Unies dans les engagements de la France pour des opérations humanitaires au Liban, au Cambodge, plus douloureusement en Algérie.

Il a quitté la Marine Nationale pour se consacrer au vignoble Varois. Un marin étant avant tout un bon terrien ! Félicitations à notre concitoyen et ami Alain.



Notre ami Emile LEYDIER nous a quitté. Il avait 89 ans.

Mon Cher Mimile,

Ton village est venu te saluer et te dire adieu une dernière fois.

Tu étais, comme tu aimais le dire « le Doyen de ceux qui étaient nés ici, à Ste-Anastasia ».

Parmi nous tu avais une place à part et toujours avec ton ironie qui pouvait être mordante, tu savais –quand tu étais de bonne humeur– nous raconter, ta vie, ton village natal.

En un mot, tu as permis à beaucoup de mieux connaître, de mieux comprendre et de mieux aimer Ste-Anastasia notre beau village où nous vivons.

Et puis, Mon Cher Mimile, je voudrais te faire moi aussi une dernière confidence : Je crois bien qu'au Paradis de la Provence,

tu seras toujours plus près de Jean Giono que de Marcel Pagnol.

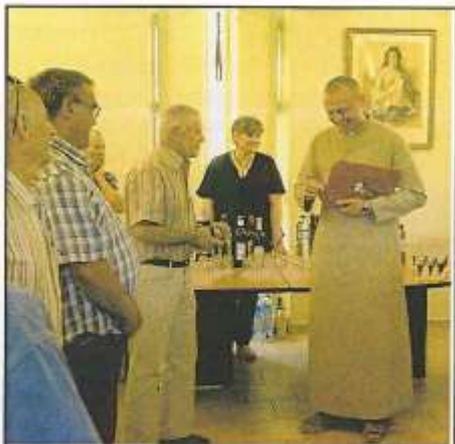
Nous te disons tous Adieu Mon Cher Mimile. Et puis peut-être un jour... au détour d'un chemin...

... au revoir.

JPM

Départ du Père Christophe

Le Père Christophe, après 2 années passées dans la paroisse, vient de rejoindre sa Pologne natale. Un souvenir de notre jolie Provence lui a été remis lors d'une petite cérémonie organisée à la mairie rassemblant les élus et les paroissiens.



EPICERIE..... EPICERIE..... !!!

Enfin.....après une très longue et insoutenable attente, réouverture de l'épicerie depuis le 9 Août 2008.

La nouvelle enseigne **PROXI MARKET**, animera dorénavant la rue Notre-Dame.



La Municipalité souhaite aux nouveaux propriétaires Mmes Sabatier et Codonnel toute la réussite qu'elles méritent.

Vous avez dit « Enfer » cher voisin ? Enfer...

Qui n'a pas rêvé de quitter les concentrations urbaines pour venir s'installer loin de tout, dans de charmants petits villages.

Qui n'a pas rêver d'avoir sa maison, son jardin etson chien !!

Compagnon idéal, fidèle, aimant avec lequel on partage les joies et les peines. Et, c'est vrai ce fidèle ami pleure lorsque vous partez travailler car sans vous il s'ennuie. Alors pour passer le temps, pour justifier sa « pâtée » il aboie, aboie à la moindre mouche qui passe, aux moindres mouvements suspects.

Le chien est là pour garder la maison, le jardin, aussi fait-il son devoir le jour....et la nuit.

Et c'est là que commence l'Enfer pour les voisins. Parodiant un écrivain célèbre

« L'Enfer c'est.....LE CHIEN... des autres ».

Aussi, chers amis des bêtes, pensez à vos voisins qui n'ont pas l'obligation de devoir supporter vos animaux.

Vous avez rêvé de « quiétude » en venant à la « campagne », pour eux aussi c'était leur rêve.

Anastase le bienheureux

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

Mariages :

Nous avons le plaisir de vous informer du mariage de :

-Melle Aurélie LEFEBVRE et de M. Laurent CARAVEN, célébré le 12 juillet 2008 ;

-Melle Sophie BOYER et de M. Thierry MATHIEU, célébré le 12 juillet 2008 ;

-Melle Lucille BOIT et de M. Jean-Baptiste FAVET, célébré le 2 août 2008 ;

-Melle Hélène AUBIN et de M. Gérard VERLAQUE, célébré le 2 août 2008 ;

-Melle Céline DESTERBECQ et de M. Vincent BASTHISTE

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

-Mathis SIREUL, né le 4 juillet 2008 ;

-ainsi que la naissance de Victoria LACROIX, née le 1er août 2008.

Toutes nos félicitations à leurs parents.

Décès :

C'est avec regret que nous vous informons du décès de Monsieur Emile LEYDIER ainsi que le décès de Monsieur Emile GARABELLO, survenus le 02 août dernier.

Nous présentons à leur famille toutes nos condoléances.

RENTREE SCOLAIRE ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE

La rentrée des enfants aura lieu le
MARDI 2 SEPTEMBRE à 8 H 30

ECOLE MATERNELLE

Nouvelles inscriptions (enfants nés en 2003.2004 et 2005)

Avant toute démarche auprès de l'école, vous devez vous présenter à la Mairie, muni d'un justificatif de domicile (facture EDF, Eau ou Bail de loyer) et de votre livret de famille.

Il vous sera alors remis un certificat de domicile et une liste de documents à fournir.

Vous pourrez alors vous présenter à l'école maternelle, muni de tous les documents demandés.

ECOLE PRIMAIRE

Nouvelles inscriptions : le Directeur prendra les nouvelles inscriptions le vendredi 29 Août et le lundi 1 septembre de 9 H à 11 H 30.

Veillez être munis du certificat de radiation, du certificat d'inscription (délivré par la mairie de Ste-Anastasia sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile), du carnet de vaccinations, du livret scolaire et du livret de famille.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les cartes de transports scolaires vers

- le collège de Rocbaron,
- les collèges et lycées de Brignoles,
- les établissements de second degré (au départ d'autres communes)

sont délivrées en mairie.

Prix : 75 € (tarif forfaitaire pour l'année scolaire). Se munir de deux photos d'identité.

GARDERIE SCOLAIRE

La garderie scolaire fonctionne dans les conditions suivantes : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

-Matin : de 7 H 30 à 8 H 30

-Soir : de 16 H 30 à 18 H. précises

Si aucune inscription préalable n'est nécessaire le matin, il est toutefois demandé aux parents d'inscrire leur enfant auprès de la responsable de la garderie le matin avant 8 H 30 pour la garderie du soir.

TARIF : Pour toute prise en charge effectuée par le personnel de surveillance, les frais de participation dus par les parents sont de 1 € par jour (matin et/ou soir).

. *Tout enfant que l'on ne vient pas chercher dès la sortie de l'école « est pris en charge ».*

. *Tous les paiements sont effectués d'avance, soit le matin pour la journée.*

A défaut de cette procédure les enfants ne seront pas accueillis.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les inscriptions au restaurant scolaire de la commune seront prises en mairie à compter du MARDI 26 Août 2008. Se munir des justificatifs de domicile et de travail.

Nota : Pour le jour de la rentrée, inscrire impérativement les enfants avant le lundi 01 septembre (au plus tard à 9 H).



AGENDA DES MANIFESTATIONS

- Dimanche 31 AOÛT : Concert Piano
-à 17h00 Salle Polyvalente
- Vendredi 5 SEPTEMBRE : Assemblée Générale du Club de Randonnée
-à 18h00 Salle Polyvalente
- Samedi 6 SEPTEMBRE : Forum des Associations
-à partir de 14h00 Salle Polyvalente
- Jeudi 11 SEPTEMBRE : Réunion Publique Présentation projet « Gaou de Vie »
-à 18h00 Salle Polyvalente
- Samedi 13 SEPTEMBRE : Opération RIVIERE PROPRE
-à partir de 9h00 au Pré de La Font
- Dimanche 14 SEPTEMBRE : Danse Tasié Journée Porte ouvertes
-De 10h à 18h Salle Polyvalente
- Samedi 20 SEPTEMBRE : Assemblée Général du Club de Tennis
-à 17h00 Salle Polyvalente
- Dimanche 28 SEPTEMBRE : FOIRE A LA BROCANTE, ARTISANALE, PUCES, MARCHE PAYSAN et PRODUITS BIO organisée par le Comité des fêtes
-Toute la journée Place de la gare

Les Poètes de Ste-Anastasié

Sème la graine.

Sème la graine, elle germera
Et donnera la plante.

Arrose la plante, elle poussera
Et donnera la fleur.

Admire la fleur qui fanera
Mais donnera le fruit.

Sème le bien, il germera
Et donnera le bien.

Sème l'amour, il grandira
Et donnera l'amour.

Sème la paix, elle s'étendra
Et donnera la paix.

Jeannette Carrière

Ste-Anastasié, le 13 septembre 2002



CHARTRE ASSOCIATIVE DE LA COMMUNE

1. Favoriser et développer le lien social au sein du village.
2. En prolongement de l'action de la famille et de l'école poursuivre l'éducation associative, donc sociale des plus jeunes.
3. Offrir, par une réelle diversité, un grand choix d'activités sportives, culturelles ou de loisirs à tous les habitants du village. Dans la mesure du possible l'affiliation à une fédération ne doit pas être la seule option offerte aux adhérents.
4. La participation à des clubs intercommunaux n'est pas envisagée, sinon à titre strictement personnel.
5. Le soutien, autre que symbolique, d'équipes « fanions » est à priori exclu
6. Le bénévolat et l'amateurisme restent les principes non remis en cause d'un mouvement plus soucieux d'éducation que l'élitisme.
Il est cependant admis, que certaines disciplines – dans le cadre d'autofinancement traditionnel dans leur spécialité, et en conformité avec les textes législatifs et réglementaires – puissent avoir recours à des indemnités financières ou à des salaires de leurs entraîneurs, moniteurs ou professeurs.
Ces pratiques, ne peuvent donc avoir d'incidence sur le volume et l'affectation des financements publics ;
7. Mettre à la disposition des adultes des installations existantes, les améliorer et les entretenir. Soutenir cependant de façon plus active, les clubs s'engageant prioritairement vers les plus jeunes.
8. Enfin, tout en respectant la liberté d'association dans le strict esprit de la loi 1901, l'action de la commune comme de la Commission Extra-Municipale des Sports et Loisirs ne saurait être concernée par des activités n'excluant pas de manière absolue, toute discussion ou toute manifestation à caractère politique ou confessionnel.

Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasié